Les Alsaciens-Lorrains à la statue de Strasbourg

Paris, 10 mai.

Les Alsaciens-Lorrains de France et des colonies ont accompli ce matin dans Paris leur pèlerinage patriotique annuel.

Près de quatre mille personnes avaient pris part à cette manifestation qui s'est déroulée dans un ordre parfait.

Le rendez-vous était fixé à l'angle du boulevard de Strasbourg et de la rue du Château-d'Eau.

Dès huit heures l'affluence était considérable à cet endroit. Plusieurs des manifestantes avaient revêtu les costumes des pays annexés.

Dans la foule, on remarquait la cantinière en uniforme du 11e régiment de mobiles et une femme âgée dont la poitrine était chamarrée de décorations. Cette femme était Mme Piton, chef de la première ambulance de 1870.

A 8 heures et demie, le cortège, bannières déployées, se mit en route. Par les boulevards et la rue Royale il gagna la statue de Strasbourg.

Après avoir déposé leurs couronnes sur le monument, les assistants rendirent hommage au souvenir de Paul Deroulède et acclamèrent l'Alsace-Lorraine et la France.

Le cortège s'engagea ensuite dans la rue de Rivoli, où il défila devant la statue de Jeanne-d'Arc.

De la place des Pyrénées, les manifestants se rendirent sur la place du Carrousel, où ils saluèrent la statue de Gambetta.

Le Championnat de France PROFESSIONNELS

LE ROUBAISIEN CRUPPELANDT EST VAINQUEUR

Paris, 10 mai.

Pour la huitième fois, nos coureurs routiers ont disputé, ce matin, le titre de champion de France sur route des 100 kilomètres, sur le parcours classique Versailles-Rambouillet-Versailles.

La victoire est revenue à Cruppelandt en 2 h. 37'49" 1/5, record battu ;

2e Engel ;
3e Brocco ;
4e Lapize.

Le palmarès du Championnat s'établit comme suit : 1907-1908, Garrigou ; 1909, Jean Alavoine ; 1910, Emile Georges ; 1911-1912-1913, Octava Lapize ; 1914, Cruppelandt.

NOUVELLES LOCALES ET REGIONALES

Ecrasée sous les yeux de sa fille A LENS

Dimanche matin, Mme Beillies, née Marie Augustine Dirait, 30 ans, originaire de Souastre (Pas-de-Calais), demeurant à Lens, rue Beaumarchais, enfa du n° 9 des mines de Lens, revenait vers 7 h. 20 de l'épicerie Cantellier où elle était allée faire quelques achats. Elle s'était avancée dans les voies du passage à niveau de la halte de la cité Saint-Pierre tenant la main de sa fille âgée de 12 ans. A ce moment un train de marchandises parti de Lens suivait la voie gauche. Il attira toute son attention car elle était désireuse de traverser au plus vite dès que le dernier wagon eut dépassé sa hauteur, elle s'avança. A ce moment arrivait l'express qui, parti d'Hazebrouck, s'arrête à Lens depuis le 1er mai, à 7 h. 22. La malheureuse mère, la fillette lâcha la main de sa mère en lui criant de reculer ; la pauvre femme quelque peu sourde, n'entendit ni la sirène ni la voix de son enfant, elle fut happée par la locomotive et broyée sous les roues. La petite, terrorisée, criait, appelait, folle de douleur. On l'éloigna doucement du lieu de l'accident et l'on relève Mme Beillies affreusement meltrée. Elle avait le crâne défoncé, la jambe droite sectionnée à hauteur du genou, elle porte sur le corps de multiples blessures. Son cadavre a été transporté à son domicile. Elle laisse son mari dans la douleur avec 5 enfants à sa charge.

La grève du gaz à Roubaix

La journée de dimanche a été très calme ; le personnel occupé dans l'usine a continué la fabrication pour augmenter la réserve gazométrique qui a'est trouvée un peu réduite par la grande consommation de samedi.

DISTRIBUTION DU GAZ

La Société Roubaisienne d'Eclairage a l'honneur d'informer ses clientèle qu'elle sera en mesure de distribuer du gaz aujourd'hui lundi, de 14 heures, au lendemain mardi, à 3 heures du matin.

Concours régional de sténographie et de dactylographie

Le concours national annuel de Sténographie (Système Duployé) et de Dactylographie de l'Institut Sténographique de France, qui a réuni en 1913 : 15.000 compétiteurs répartis dans 150 communes de France, aura lieu, pour la région, le dimanche 24 mai courant, à 9 heures précises du matin, dans la salle des cours du Cercle Sténographique Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Les épreuves se subdiviseront comme suit :

Sténographie : 1° Degré supérieur et commercial. — Dictées aux vitesses de 160, 140, 130, 120, 110 et 100 mots par minute ; 2° Degré scolaire élémentaire. — Dictées aux vitesses de 90, 80, 70, 60 et 50 mots par minute.

Dactylographie : Epreuve unique : Copie pendant 15 minutes d'un texte donné.

Le concours de sténographie est réservé aux candidats duployens ; celui de dactylographie, au contraire, est ouvert aux sténodactylographes de dactylographes de tous les systèmes et de toutes les marques. Les dames seront admises.

Les candidats doivent se faire inscrire avant le 17 mai courant, par lettre adressée à M. le Président du Cercle Sténographique Duployen, 28, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix.

Des machines à écrire des principales marques seront mises gratuitement à la disposition des candidats qui en auront fait spécialement la demande lors de leur inscription.

Un Comité composé de commerçants, industriels, directeurs d'Ecole et professeurs de sténographie assurera l'exécution sincère des épreuves et du nombreux prix consistant en médailles d'argent et de bronze, sténographes, volumes, diplômes, etc., seront attribués aux lauréats.

LILLE

LA CONQUÊTE DE L'AIR

SIX AVIONS SURVOLENT LILLE ILS ATTERRISSENT AU CAMP DE RONCHIN

Encore une fois nos vaillants aviateurs militaires nous ont rendu visite. Ils étaient six et tous nous offrirent le plus beau spectacle que l'on puisse désirer. En effet, hier matin, vers 10 heures, ils évoluèrent longuement au-dessus de la ville, se jouant du vent qui, à certains moments soufflait à plus de 10 mètres à la seconde, et se livrant aux exercices passionnants en lesquels ils sont passés maîtres, tels que glissements sur l'aile, descentes en spirales et en chemine, chutes voulues et calculées, volles et volte planée.

Ces appareils qui sillonnaient notre ciel, toujours bien flamand par son gris trouble, étaient : le Jeanne d'Arc, piloté par le capitaine Voisin ; le Ville de Nimes, lieutenant Voimerange ; le Ville de Grenoble, lieutenant Gabriel ; le Ville de Dijon, maréchal des logis Clément ; le Ville de Vichy, maréchal des logis Pellier, d'Oisy ; le Savoie, brigadier Biot venant tous de Valenciennes où ils avaient fait école.

Or donc, après nous avoir émerveillés, ils atterrirent, en de superbes volé planés, au camp de Ronchin, sur notre aérodrome, où, selon la coutume, ils furent reçus par notre sympathique Césure, le père de « Ronchin-Aviation », qui offrit l'hospitalité à deux appareils dans son vaste et splendide hangar.

De nombreux sportsmen accoururent tout aussitôt que l'atterrissage de l'escadrille fut connu en ville, et stationnèrent jusqu'à son départ, admirent les superbes avions, engins de la science moderne qui, demain, seront les estafettes émérites et inattaquables de notre armée en guerre.

A cinq heures, les grands oiseaux blancs et jaunes reprirent leur vol vers Dunkerque, où ils devaient se rendre en service commandé, et ce aux acclamations de la foule enthousiaste. Quelques instants ils plaièrent sur notre cité, puis, peu à peu, dans la brume du soir qui tombait disparurent... En ce jour d'élection nous pûmes ainsi nous divertir et oublier les exubérantes et très creuses exhortations de quelques collectos en goguette, qui, en instant, tinrent leurs assises Grande-Place, à la porte de la Bourse.

LE SUCRE BÉGHIN

SE RECONNAIT A SA BLANCHEUR ET SA GOUTTE REGULIERE

1721

UNE AGRESSION DANS LES REMPARTS

La femme Marie Isonborg, 20 ans, sans domicile fixe, se présentait dimanche, à 4 heures du matin, au poste de police du 2e arrondissement. Elle portait à la cuisse droite une blessure peu grave mais de laquelle avait coulé beaucoup de sang.

Le docteur Lévêque, que les agents s'en furent prévenir de suite, constata qu'il ne s'agissait que d'une plaie anodine et fit un pansement rapide.

Interrogée par M. Niolet, commissaire du 2e arrondissement, la femme déclara qu'elle faisait, samedi, une sortie nocturne en quête d'aventure amoureuse, quand elle rencontra un ouvrier avec lequel elle n'en fut dans les fortifications, près de la porte de Gand. Après avoir quitté cet amant anonyme, elle fit la connaissance de trois individus qui la ramenèrent vers le manège de 6e chasseurs à cheval. Arrivé là, le trio, dont la cupidité effaçait toute galanterie, assaillit l'imprudente péripatéticienne et le dévalisa de la somme de trois francs, constituant tout son avoir, et d'une pairs de chaussures.

Comme elle se débattait, les « apaches » lui portèrent des coups furieux et l'un d'eux lui enfonça dans la cuisse la lame d'un couteau.

Ayant perdu connaissance, la pauvre fille resta étendue sur le sol jusqu'au petit jour ; alors elle reprit ses sens et se traîna jusqu'au poste d'octroi de la porte de Gand où elle se réchauffa. De là, elle vint au commissariat pour déposer sa plainte.

La fille Isonborg, qui sortait d'une maison mal famée de Saint-Quentin, ne se trouvait à Lille que depuis mercredi.

Elle put donner du deux de ses agresseurs, qui répondent respectivement aux prénoms de François et d'Henri, un signalement assez complet, qui amènera sous peu leur arrestation.

COLONIE DE VACANCES La Feuille d'Etain

La Direction de l'Omnia-Pathé, rue Esquermoise, offre, mardi 12 mai, à huit heures et demie du soir, une superbe représentation cinématographique, au profit de l'œuvre lilloise des Colonies de Vacances. Prix ordinaire des places.

UNION DRAMATIQUE LILLOISE

Quelques jours nous séparent encore de la représentation organisée par cette Société, pour fêter le cinquième anniversaire de sa fondation. Cette solennité aura lieu au Grand Théâtre Municipal et nous croyons devoir avertir les retardataires que la location se courre avec rapidité, il y a à craindre que les organisateurs refusent du monde au contrôle.

Nous eurons le plaisir d'entendre le beau drame de Fontanra : « La Porteur aux Halles », dont les habitués de notre scène n'ont pas oublié l'éclatant succès dû à l'inoubliable création de Lormel, dans le rôle d'Emile, qu'il rejouera cette fois.

Cette belle œuvre sera accompagnée de la création à Lille du « Costume est de rigueur », comédie en 1 acte, due à la collaboration de José-Germain et de Desvallières, l'auteur de « La Chaste Suzanne ».

De ce dernier auteur nos jeunes amateurs interpréteront également : « Prête-moi ta Femme », le désopilant vaudeville.

Enfin, pour ajouter encore plus d'éclat à ce superbe programme 1U. D. L. s'est assuré la participation de la Symphonie Saggio (35 exécutants), de formation nouvelle, mais qui, sous l'hebile direction de M. Maton, a déjà connu maints succès.

Les billets sont en vente chez MM. Mancel, 2, Place de la République ; Cacaa, 55, rue de Béthune ; Olivier, 30, rue Nationale et chez les cafetiers de la Place Sébastopol.

La location se fait sans augmentation de prix chez M. Lormel, 151, rue Solférino.

En Passant à Paris, Visitez la
"GRANDE MAISON DE BLANC"
6, Boulevard des Capucines.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU NORD DE LA FRANCE

La prochaine séance du Comité du Génie Civil aura lieu le mardi 12 mai, à cinq heures précises, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Ordre du jour : 1° Correspondance ; 2° M. Swingedauw. — Surtensions créées par les harmoniques 3 ; 3° Objets divers.

La prochaine séance du Comité des Arts Chimiques et Agronomiques aura lieu le Mercredi 13 Mai, à cinq heures et demie, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Ordre du jour : 1° Correspondance ; 2° Revision du programme du concours pour 1915 ; 3° M. Pascal. — Utilisation des méthodes graphiques dans les problèmes intéressant la chimie appliquée ; 4° M. Lescœur. — La qualitou des bouilleurs de cru. 5° Objets divers.

AU GRAND THEATRE

La location pour les deux représentations de Gala que donnera en notre ville Madame Sarah Bernhardt et sa Compagnie sera ouverte à partir d'aujourd'hui lundi, à 10 heures du matin.

Madame Sarah Bernhardt et sa troupe interpréteront « Jeanne Doré », le grand succès de cet hiver au théâtre Sarah-Bernhardt.

La tournée Dufresne si avantageusement connue dans notre ville donnera à partir du vendredi 15 mai, une reprise de son grand succès de fou rire : « Le trains de 8 heures 47 », vaudeville.

AMICALE CLOCHE

Le concert annuel organisé au profit de la Caisse des Pupilles aura lieu, cette année, le mardi 26 mai, à 8 h. 1/4 très précises du soir, dans la salle du Conservatoire.

Comme d'habitude, la Commission s'est assuré le concours d'artistes distingués et cette fête de famille, comme les précédentes, sera une solennité artistique.

Nous aurons du reste l'occasion d'y revenir.

CHORALE DE L'ORPHELINAT DES SOUS-AGENTS DES P. T. T.

On nous annonce que le Cercle Choral de l'Orphelinat des Sous-Agents des P. T. T. organise pour le dimanche 14 juin, à 7 heures et demie du soir, au Palais-Rameau, un grand Concert Artistique pour lequel il s'est assuré le concours d'une Harmonie réputée et d'artistes en renom.

Nous donnerons ultérieurement le programme de cette solennité qui, comme ses précédentes, obtiendra un très grand succès.

OMNIA PATHÉ. — Matinée à prix réduits à 4 h. — Soirée à 8 h. 3/4.

Au programme : « La Tâche », grand spectacle dramatique et romanesque en 3 parties ; « L'Honneur du Juge », spectacle dramatique en 3 parties ; Le Rançon de Rigodin (joué par Prince) ; « Pathé Journal », etc., etc.

Demain mardi, représentation au bénéfice de la Œuvre des Colonies de Vacances (le Feuille d'Etain).

IL GRUGEAIT LES OUVRIERS

Un employé de l'usine Kuhlmann, F.... V...., vingt-sept ans, attaché à la Caisse d'Epargne de l'établissement, recevait dernièrement de l'avancement et partait pour Riem (Belgique), où se trouve une succursale de la maison Kuhlmann.

Mais on aperçut, après son départ, de graves irrégularités dans les écritures ; les versements avaient été régulièrement effectués et inscrits, mais le nombre des remboursements paraissait très grand. On interrogea les ouvriers qui déclarèrent n'avoir jamais demandé le moindre remboursement.

Quand V.... eut vent que ses escroqueries seraient découvertes, il s'apprêta à partir et fit déménager son mobilier. Malheureusement pour lui, il fut cueilli samedi soir à la gare de Lille. V.... est marié et père de deux enfants. Il a été écroué et sera déféré au parquet. Le montant des détournements qu'il a commis est de 3000 francs.

Corsets de Grossesse
sur mesure depuis 20 fr., modèles adoptés par les plus grands accoucheurs, pouvant être transformés en corsets de nourrice, ceintures de grossesse depuis 6 fr., fabrication chez Mlles Assolignon, bandagistes, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. Seule maison ayant personnel entièrement féminin. Téléphone 26.35. 1660

UN VOL DE GRAISSEURS

Dimanche, vers trois heures du matin, les agents Broutin et Egot, du Chenil Municipal, aperçurent, rue Mazagran, un individu qui poussait une bicyclette lourdement chargée. A la vue des agents, il tenta de fuir, mais il fut appréhendé aussitôt et emmené au Poste. On trouva dans sa voiture 150 graisseurs de machine, provenant d'un vol commis chez M. Kestner, rue Fourrier, à Canteleu.

Interrogé, le malfaiteur déclara se nommer Hector Degreave, 46 ans, mécanicien, demeurant rue de Wazemmes, 161. Il avoua avoir commis ce vol en compagnie de deux de ses camarades qu'il n'a pas dénoncés.

UN ACQUITTEMENT

Au jardin public de Fives, Edouard Jocle, demeurant rue Bernos, avait été aperçu se livrant, paraît-il, sur une fillette de cinq ans, à des attouchements immoraux. L'accusation portée contre lui a été reconnue fausse, le défense assurée brillamment par Me Gombert, l'avocat distingué, l'a réduite à néant. Aussi le Tribunal Correctionnel, dans sa séance de samedi dernier, a-t-il acquitté purement et simplement M. Jocle.

Les Courses de Lille

TROISIÈME RÉUNION

Le temps fut boudeur, et nous eûmes un peu de pluie, un peu de vent, un peu de froid. Ce temps n'avait pas disposé nos concitoyens à venir aux courses en aussi grand nombre que d'ordinaire et la première course a'est courue devant une assemblée très clairsemée. Passage, tribunes et pelouse ne sont ensuite fortement garnies, mais sans exagération.

Reconnu au passage : MM. Vandame, député ; Bonte, conseiller général ; Borromée, secrétaire général de la Préfecture ; Lauvergne, adjoint au maire ; Stoclet, ingénieur en chef, des conseillers municipaux, etc.

Voici le détail des épreuves :

Prix de la Lys (handicap). — Course plate. — Distance : 1.600 mètres. — 21 chevaux engagés ; 10 partants.

Le départ est difficile, les chevaux se rangent mal ; trois faux départs précèdent le bon. Les chevaux partent assez groupés pour se séparer bientôt, en deux lots d'inégale importance.

Dès l'entrée de la ligne droite, « Levantine », à M. L. Frédéric Moreau (Arnault) se détache nettement du peloton de tête et gagna facilement à deux longueurs devant « Alibi III », à M. J. Le Bris (Wilcock « La Fuite » à M. A. Cobientet (Gaethier), est troisième, à une demi-longueur ; 4e, « Chanette », à M. H. de Momm.

Pari mutuel. — « Levantine », donne gagnant, passage 45 fr., tribunes, 53 fr., pelouse 81 fr. ; placés : 16 fr. 50, 16.50, 22.50.

« Alibi III », deuxième place, 27 fr. 50, 18,50, 31 fr.

« La Fuite », troisième placé : 10.50, 12 fr., 11 fr. 50.

Montant des paris : 20.470 francs.

Prix de la Société d'Encouragement (3e série). Course plate. — Distance : 2.000 mètres. — 32 chevaux engagés, 4 partants.

Sur les quatre partants de cette course, un, « Levantine », a déjà figuré. Il n'y a donc en réalité que 3 chevaux en course. « J'en-Veux », à M. T. P. Thorne (Amaud), « Vieil-Homme », à M. G. Wattine (Grant), « L'Oseile », à M. P. Siméon (A. Lane).

L'épreuve est revenue à « Vieil-Homme » après une belle lutte sur le poteau même entre le cheval et « J'en Veux ». A l'entrée de la ligne droite, on peut croire que « J'en-Veux » avait course gagnée, à l'entrée des tribunes, le poulain de M. Thorne conservait le meilleur et « Vieil-Homme » défait à la craveche, mais son jockey Grant lui demanda l'effort suprême, et « Vieil-Homme » gagna d'une tête. « J'en-Veux était 2e à 5 longueurs devant « Oseile » suivi à une tête par « Levantine » qui après son effort de la première épreuve, fournit une belle course.

Pari mutuel. — « Vieil Homme » donne gagnant, 11 fr. 50, 14 fr. 50, 13 fr. 50 ; placés 6,50, 7,50 et 7 fr. ; « J'En-Veux », second placé. 7 fr., 7 fr. et 7 fr.

Montant des paris : 19.100 francs.

Prix du Nord. — Course plate. Distance : 2.700 mètres. — 11 chevaux engagés ; 5 partants.

Les chevaux partent en peloton compact.

Le train est assez lent au premier tour, à la fin duquel « Alkermès » à M. Bérot (Mollard) est en tête, suivi de « Naville », à M. Jean Lieux (Arnault). Dans la ligne droite le Jardin des Fleurs, « Alkermès » s'échappe et prend plusieurs longueurs d'avance ; le reste du lot « Naville » en tête, se met à sa poursuite. Dans la ligne droite, « Naville » fait de gros efforts, mais il ne peut rejoindre, et « Alkermès » gagne de quatre longueurs devant « Naville ». « Filleule », à M. H. de Momm (Gaethier) est troisième à une longueur et demie ; « La Tourelle », à M. G. Wattine, quatrième et « Germaine II », à M. Eugène Pantell, cinquième.

Le gagnant a couvert les 2.700 mètres en 3 minutes 4 secondes.

Pari Mutuel. — « Alkermès » donne gagnant 20 fr. 50, 21,50 et 21,50 ; placé, 9.50, 10.50 et 11 fr.

« Naville » second placé. 8 fr., 9.50 et 9.50.

Montant des paris 26.650 francs.

Prix de le Deûle (ou trot monté). — Distance 2.800 mètres à 2.850. — 14 chevaux engagés, 12 partants.

Ier, « Kroumir », à M. Ch. Bourdon (Leboucher), 4'45" ; 2e « Klibbs », à M. Ch. Cardon (Lesbert), 4'45" 2/5 ; 3e, « Kake », au Haras de Crécy (A. Méquignon), 4'48" ; 4e, « Juliette », à M. Méquignon (propriétaire), 4'53".

« Livadie », à M. P. Godet, a fait toute la course au galop, et naturellement a fini en tête, disqualifiée.

Pari mutuel. — « Kric », donne gagnant : 24.50, 30.50 et 42.50, placé 9, 9.50 et 11.50.

« Klibbs », deuxième placé, 11, 10 et 11 ; « Kake », troisième placé, 7,50, 8 et 8.50.

Montant des paris, 23.995 francs.

Prix du Paddock (steeple-chase). — A vendre aux enchères. — Distance : 3.400 mètres. — 16 chevaux engagés ; 12 partants.

Un beau lot pour un steeple, un lot rarement réuni à Lille. La course a été très belle, un peu mouvementée, mais sans incident grave et sans accident. « Pirloiet », à M. R. Pollet (le propriétaire) tombe dès le début de la course ; remontant l'open ditch placé à l'entrée de la piste en huit. A la rivière, « Orléline », à M. Laroche (Michel), se reçoit mal, glisse sur les genoux, puis sur la tête, et fait un looping, complet. Enfin, « Cavallo II », à M. Bara (Morin), se dérobe au dernier bull finch. Ni chevaux, ni jockeys n'ont souffert de ces chutes, tous en sont relevés sans mal. La course a été gagnée par « Hermanos », à M. A. Monnat (le propriétaire) — qui, après la course a été adjugée pour 2.050 fr. à son propriétaire — à 5 longueurs devant « Liteka », Miss A. J. Doux (Gabriel), « Janvier », M. Léon Khan (Boutel), est troisième à une encolure. Le vainqueur a fait le parcours en 4 minutes 21 secondes.

Pari mutuel. — « Hermanos » donne gagnant, 53 fr., 41 fr. et 46 fr. ; placé, 42 fr., 12 fr. 50 et 13 fr. « Liteka », deuxième placé, 9 fr. 50, 9 fr. et 9 fr. « Janvier », troisième placé, 18 fr., 20 fr. et 17 fr.

Montant des paris : 27.740 francs.

Prix Capucine (ou trot monté ou attelé). — Rendement de distance par somme gagnée. Distance : 3.500 à 3.650 mètres.

Ier, « Kroumir », à M. Aug. Verriest (Wandeguinte) ; 2, « Irish Joe », à M. P. Choquet (Reau) ; 3e, « Jersey », à M. Taquet (Méquignon) ; 4e, « Korrigan », à M. P. Godet (le propriétaire). Les vitesses n'ont pas été constatées.

Pari mutuel. — « Kroumir », donne gagnant, 20.50 ; 23 et 24.50 ; placé, 8.50, 8.50 et 9 francs ; « Irish Joe », deuxième placé, 19, 11.50 et 11.50 ; « Jersey », troisième placé, 9.50, 8.50 et 10 fr. Montant des paris, 40.645 francs.

Total de mises pour la réunion, 168.000 francs.

La musique du 43e a joué dans l'intervalle des épreuves. Le retour a été quelque peu gâté par une pluie fine. Les prochaines réunions auront lieu les jeudi 21 mai (Ascension), et les dimanche suivant, 24 mai.

Un biplan a survolé le champ de courses juste à la fin de la dernière épreuve, effectuant d'impressionnants virages. La foule l'a applaudi.

ENCORE UN EXPULSÉ

Dimanche, des agents de sûreté ont arrêté le journalier Paul Vicart, 55 ans, sans domicile fixe, pour infraction à une mesure d'expulsion. Vicart sera déféré au Parquet.

ROUBAIX

UNE INTÉRESSANTE EXCURSION DU NORD-TOURISTE A CASSEL

Le Comité Général des routes du Nord-Touriste a tenu vendredi soir un stage présidé, M. Cantour Saint-Martin, une importante réunion sous la présidence de M. Emile Debrit, vice-président ; il y a été pourparlé excessivement question des détails d'organisation des excursions à effectuer prochainement, et les travaux ont été terminés par le cyclisme que les touristes de notre groupement régional.

Il convient d'ajouter tout d'abord qu'ordonnant les amateurs d'excursions trouveront affichées dans les vitrines du Nord-Touriste, toutes les indications de nature à les renseigner sur les sorties décidées et celles en préparation.

De même, il est nécessaire que les adhérents du Nord-Touriste qui participent aux excursions cachets que désormais le port de l'insigne sera absolument obligatoire et — recommandation spéciale pour les cyclistes — qu'il est défendu, dans la mesure, aux excursionnistes à vélo, de dépasser les capitaine de route, infraction qui les dérogerait.

La première excursion arrivée — elle dimanche 10 mai ayant dû supprimée à cause du mauvais de bulletinage — sera lieu le jeudi 21 mai, par de l'Ascension ; elle sera libre, c'est-à-dire accessible aux touristes extérieurs des cyclistes et le Nord-Cassel en sera le but. Pour les personnes désireuses de faire le trajet en chemin de fer et de profiter de la réduction de 50 %, elles peuvent s'inscrire dès aujourd'hui au Nord-Touriste ; le coût du voyage aller et retour sera approximativement de 3 fr. 50 centimes. La liste des inscriptions sera close le 15 mai.

Pour les cyclistes, le départ sera donné à 5 heures du matin. L'itinéraire adopté est le suivant : Quesnoy-sur-Deûle, la Chapelle d'Armentières, Armentières, Nieppe, Bailleul, Méteren, Flêtre, Caëstre, St-Sylvestre-Cappel, et Cassel le petit déjeuner sera pris à Bailleul.

Le retour des cyclistes se fera par Steenvoorde, Boeschèpe, Berthen et Bailleul où ce retrouvera la route nationale suivie le matin.

ACTE DE MAUVAIS GRÉ

Au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers deux heures 30, M. Léon Lemaire, boucher, rue de Lannoy, 13, mais trouvait éveillé en sursaut par un bruit formidable semblant provenir de son magasin.

M. Leman descendit en toute hâte de l'étage et constata que l'une des glaces de sa vitrine, valant 200 francs, avait été fracturée ! Bien qu'une ouverture béante découvrit l'étalage, aucun des articles le garnissant n'avait été seulement dérangé.

M. Leman ne sait formuler le moindre soupçon contre l'inqualifiable auteur de cet acte de mauvais gré. M. le commissaire de police Appert a ouvert une enquête, qui, espérons-le, fera retrouver ce lâche malfaiteur.

Feuilleton du 11 mai 40

Cocorico

Grand Roman Patriotique

DE

R. FLORIGNI ET CH. VAYRE

— Et vous n'avez plus retrouvé ces deux hommes ?

— Non, Sire, avoua le général, confus. Je suppose que la pseudo-femme et la Malherbe ont dû se dégager dans le train, [illegible] mes agents qui les attendaient...

— Vous ne croyez pas qu'ils auraient pu [illegible] le document au prince de [illegible] ?

— [illegible]ssible, Sire. Personne — je me [illegible] — n'a pénétré auprès du [illegible] prince mourant que son fils.

— Alors, le document est parmi les papiers du prince.

— Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

— Il est fâcheux, général, que vous n'ayez pas cru devoir me mettre au courant plus tôt. Je vous aurais envoyé chercher ce papier chez le prince.

— Que Votre Majesté me pardonne, dit le [illegible], mais je croyais que le prince de Schwartz et Votre Majesté étaient d'accord, et que le secret devait être gardé sur cette affaire. Et puis, je n'avais pas d'ordre de Votre Majesté...

Guillaume sourit.

— Voyons, général, je ne pouvais pourtant pas vous donner des ordres au sujet d'une chose que j'ignorais.

Le général von Stadt rougit.

— Sire... Votre Majesté... balbutia-t-il.

— Ne vous excusez pas, général. Vous avez fait pour le mieux. Le seul coupable est le prince de Schwartz, qui, entraîné, par son zèle à nous servir, a voulu agir seul, présumant trop de ses forces. Vous n'avez plus rien à me dire ?

— Non, Sire.

— Allez.

Le général porta sa main à hauteur du front, fit le salut militaire avec le geste sec et composé d'un sergent instructeur, tourna les talons, projeta sa jambe en avant d'un mouvement brusque, la pointe du pied dirigée vers le sol, et sortit automatique, raide, observateur strict des mouvements indiqués dans les manuels d'instruction aux jeunes recrues.

L'empereur, resté seul, alla à la fenêtre, souleva les rideaux, regarda le gravo qui couvrait les bordures de buis, les branches d'arbres, écouta une lointaine sonnerie de clairon, et, le nez collé aux vitres, reprit sa rêverie interrompue.

Une porte s'ouvrit lentement. Une toux discrète fit se retourner l'empereur.

Le chef des huissiers, Mannemann, salua profondément, attendit d'être interrogé.

— Qu'y a-t-il, Mannemann ?

— Votre Majesté, c'est pour une demande d'audience.

— La personne qui sollicite a-t-elle sa lettre d'audience ?

— Non, Votre Majesté.

— Impossible, alors. Je suis surpris, Mannemann, que, connaissant le cérémonial d'usage, vous y manquiez. Vous savez bien que je ne reçois que les personnes qui ont une lettre d'audience signée par moi, portant l'heure et le lieu de la réception.

— Je demande pardon à Votre Majesté d'avoir enfreint les règlements, mais j'ai cru devoir prendre sur moi d'insister, la personne sollicitant une audience immédiate, insistant pour être reçue sans délai par Sa Majesté, affirmant qu'il s'agit de graves intérêts politiques.

L'empereur, surpris, demanda :

— Quel est donc cet homme qui prétend tenir entre ses mains le sort de mon royaume ?

— Son Excellence le prince Wilhelm Schwartz.

— Il ne saurait arriver plus à propos, murmura-t-il.

Et tout haut, il ordonna :

— Introduisez auprès de nous, et par faveur spéciale, le prince de Schwartz !

XXIX

S. E. LE PRINCE DE SCHWARTZ

Sanglé dans une élégante redingote, ganté de noir, son haut-de-forme voilé d'un large crêpe, l'héritier des Schwartz se courbait devant son souverain.

L'empereur attachait sur lui son œil clair, étudiait ce visage volontaire où se lisaient l'entêtement, une audace farouche en même temps que l'indécision du regard qui se troublait, laissant deviner l'émotion de l'homme qui se trouva en présence de son maître, de celui qui d'un geste peut faire courber toutes les têtes.

Cet examen fut favorable à Schwartz.

Après quelques secondes de silence, l'empereur, qui s'était assis, désigna un siège à son visiteur.

— Avant que vous ne fassiez connaître le motif qui vous a poussé à me demander avec brusquement une audience en dehors de toutes les règles, prince de Schwartz, laissez-moi vous dire la part que je prends au deuil cruel qui vient de vous frapper. L'empire a perdu en la personne de votre père un serviteur dévoué, moi je perds un ami, un soutien zélé de mon trône. C'est une perte irréparable, prince.

— Votre Majesté, Sire, peut être assurée qu'à défaut des qualités de mon père, elle trouvera du moins en moi le même dévouement aveugle à ses intérêts, le même empressement à la servir et la même fidélité.

— Je le crois. Bon sang ne peut mentir. Vous êtes d'une race loyale fermement attachée à la cause de l'empire allemand. Je suis persuadé que le prince Wilhelm sera digne de son père.

A cet éloge, le prince de Schwartz rougit légèrement. Il s'inclina.

— J'ignore pour quels motifs, Prince, vous êtes resté si longtemps éloigné de notre personne, ou plutôt je veux l'ignorer. J'oublie les plaintes de votre père, qui accusait d'ingratitude son fils prodigue. Vous voici de retour parmi les justes, déplorant vos erreurs passées. L'évangile nous enseigne qu'en un cas semblable, le père, lorsque du retour de son fils, lui fit revêtir une robe de lin et ordonna à ses serviteurs de tuer le veau le plus gras de ses étables. Je ferai donc ce qu'eurait fait votre père s'il est vécu, moi qui suis le père de mes sujets, et je me réjouirai de vous voir revenu au logis paternel après une longue absence qui a dû porter ses fruits. Loué soit le Seigneur Dieu qui vous a remis dans la bonne voie !

L'empereur avait débité d'un ton nasillard cette petite homélie.

On sait qu'il lui arrivait souvent de paraphraser un verset de la Bible comme texte des sermons qu'il faisait à ses troupes, à ses maîtresses.

Cette manie de prédication était innée chez Guillaume, qui, non content d'être tour à tour général, amiral, peintre, musicien, sculpteur, écrivain, géographe ou historien, ne pouvait renoncer au plaisir de prêcher.

Avec une humilité affectée, Schwartz subit cette allusion à la conduite de l'enfant prodigue, et « in petto », se félicita que le sermon fût d'aussi courte durée.

— Votre âme, continua le monarque, vient d'être éprouvée. Elle sort de ces épreuves plus raffermie et plus prudente. Vous saurez éviter désormais les embûches de l'ennemi du genre humain, et vous vous souviendrez, si quelque tentation trop violente vous assaillait, que Dieu, qui nous a confiés au soin de veiller sur les intérêts de nos sujets, nous a aussi donné pouvoir de les conseiller et de leur dictar leur conduite. Que celui qui est sans péché jette la première pierre. Vos erreurs sont oubliées, prince de Schwartz. Vous n'avez plus désormais à rendre compte à votre empereur que de vos actes à dater de cet instant. Ainsi donc, parlez sans crainte, et dites-nous quel devoir vous a conduit auprès de notre impériale personne.

Schwartz attendait avec impatience que l'empereur abordât ce sujet. Il ne se fit donc pas prier pour dire ce qui lui brûlait les lèvres.

— Sire, commença-t-il, j'ai un aveu à vous faire. Je ne suis pas le seul héritier de mon père, — selon la nature du moins, — car légalement je suis le seul prince de Schwartz.

L'empereur fronça les sourcils.

— Prenez garde, dit-il. Mesurez vos paroles, prince. N'insultez pas les morts.

— Sire, dit Wilhelm, d'une voix ferme, je n'accuse point mon père. Je n'adresse aucun reproche à sa mémoire, mais je suis contraint de dire la vérité, car cette vérité est nécessaire pour que Votre Majesté comprenne le danger que peut faire courir à ses intérêts la présence de mon frère aîné, qui est tout dévoué aux intérêts de la France.

— J'ignorais l'existence de ce frère. Etes-vous bien sûr ...

— D'autant plus sûr, Sire, que ce frère, qui par un hasard miraculeux me ressemble trait pour trait, n'a pas caché ses origines. Il s'est trouvé sur ma route, à moitié de mes jours, et croyant que ma blessure était mortelle, n'a pas craint de se substituer à moi, d'aller rejoindre mon père, qu'il supposait vivant. C'est lui, Sire, qui a reçu votre envoyé, c'est lui qui a conféré le prince de Schwartz, c'est lui qui s'est fait reconnaître par tous mes serviteurs. A lui point qu'il m'est impossible à présent de me présenter sous peine de passer, moi, le vrai fils du prince de Schwartz, pour un usurpateur, pour un aventurier.

L'empereur était stupéfait.

— Une telle audace est-elle croyable ? balbutia-t-il.

— Je comprends l'incrédulité de Votre Majesté. Moi-même je n'aurais pas cru tel cas possible... si je n'avais vu mon frère... si, avant de recevoir le coup de couteau qui devait me tuer, je n'avais entendu ce frère enlevé m'avouer ses crimes et ses projets contre l'Allemagne.

(A suivre).

BAPTÊME DELESPAUL-HAVET
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA PRÉSENTATION
DN, rue Nationale, Lille